



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

réforme

Question écrite n° 98502

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur les conséquences de la réforme de la sécurité sociale sur la prévention en dermatologie. Le dépistage des cancers de la peau est primordial. En effet, ces cancers sont très dangereux mais une lésion identifiée à temps peut être sans conséquence. Or, en même temps qu'une baisse significative des consultations en dermatologie depuis la mise en place de la réforme, on a constaté une forte hausse de demandes de consultation lors de la journée de dépistage gratuit ainsi qu'une augmentation du nombre de cas suspects. En conséquence, il lui demande s'il envisage d'autoriser un accès direct des patients en dermatologie.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 98502

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 juin 2006, page 6766